

Résolution présentée par la délégation du

Honduras

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Légalisation de la consommation et du commerce de la cocaïne

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le fait que des gangs et des cartels ultra violents gangrènent les régions les plus pauvres du globe comme par exemple la région des Andes, et notamment au Honduras dont le taux d'homicides liés aux mafias est le plus élevé au monde, selon une étude de l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC) ce taux est 100 homicides pour 100'000 habitants,

Déplorant que les pays d'Amérique centrale soient le point de transit clé de la cocaïne vers le plus vaste marché du monde à savoir, les Etats-Unis, plus de 140 tonnes de cocaïne passent par l'Amérique centrale chaque année selon l'ONUDC, cela à pour conséquence l'expansion de la violence et du crimes dans ces pays déjà pauvres,

Rappelant que le commerce de la cocaïne rapporte essentiellement aux pays développés, à l'heure actuelle, 322 milliards d'euros par an dans le monde selon l'ONUDC, cet argent pourrait servir à améliorer la qualité de vie des habitants d'un grand nombre d'États touchés par le commerce illégal de cocaïne en légalisant ce commerce,

Souhaitant éradiquer la corruption, qui est beaucoup plus présente dans les pays pauvres selon l'ONUDC, le trafic clandestin et l'économie souterraine résultant de l'interdiction de l'achat, de la vente et de la consommation de cocaïne,

Remerciant les États légalisant déjà le commerce de substances narcotiques comme par exemple Pays-Bas l'État de Californie et l'Espagne, attirant également l'attention sur les bienfaits de cette légalisation, le taux d'homicides à chuté en Californie, le taux de criminalité a baissé en Espagne et ce commerce a rapporté énormément d'argent à ces États selon l'ONUDC,

Décide de créer une organisation instituée par traité international qui fixera la vente de drogues et régulera les ventes entre les États,

- de créer des voies commerciales sécurisées,
- de légaliser l'achat de drogue à partir de 16 ans, d'organiser la vente de drogue dans des magasins de tabacs et d'autoriser l'offre de stupéfiants à des prix plus avantageux pour les touristes.

Le texte français fait foi.